

# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

relative au projet de déviation de la RD 60/960  
du 31 janvier au 11 mars 2022 inclus

## OBJET

Cette concertation a pour objet d'assurer l'information, de débattre des objectifs et des principales orientations proposées pour le projet de déviation de la RD 60/960, rendue nécessaire par l'implantation du projet de centre de stockage Cigéo, si celui-ci est autorisé.

## ORGANISATION

Cette concertation préalable a été décidée par le Département de la Haute-Marne, maître d'ouvrage du projet, conformément aux dispositions de l'article L. 121-17 I. du code de l'environnement.

Madame Marie-Line Meaux et Monsieur Ludovic Schneider ont été désignés garants de cette concertation par la Commission nationale du débat public (CNDP), conformément aux articles L. 121-16 et L. 121-17 I. du code de l'environnement (décision N°2021 / 44 / DÉVIATION DE LA RD 60/960 CIGEO / 1 <https://www.debatpublic.fr/projet-de-deviation-routiere-de-la-rd60-rd960-autour-du-site-de-cigeo-1314>).

Cette concertation préalable se déroulera du 31 janvier au 11 mars 2022 inclus.

## MODALITÉS

La page internet <https://haute-marne.fr/fr/deviation-rd-60-960/> permettra du 31 janvier au 11 mars 2022 inclus de :

- consulter et télécharger le dossier de la concertation préalable et les autres documents d'information ;
- le dépôt d'avis ;
- le dépôt de questions, auxquelles une réponse sera apportée sur ce site internet par le Département de la Haute-Marne.

**Le dossier de concertation** est également consultable dans les mairies suivantes, aux horaires habituels d'ouverture : Montiers-sur-Saulx, Ribeaucourt, Bure, Saudron, Paroy-sur-Saulx, Effincourt, Pansey, Échenay, Gillaumé, Cirfontaines-en-Ornois, Lezéville, Mandres-en-Barrois, Bonnet, Gondrecourt-le-Château, Osne-le-Val, Montreuil-sur-Thonnance, Aingoulaincourt, Poissons, Noncourt-sur-le-Rongeant, Sailly, Thonnance-les-Moulins, Germay, Germisay, Épizon, Chassey-

Beaupré, Dainville-Bertheléville, Horville-en-Ornois, Abainville, Houdelaincourt, Saint-Joire, Demange-Baudignécourt, Biencourt-sur-Orge, Couvertpuis

**Trois rencontres publiques** sont prévues :

### • Réunion publique d'ouverture

Lundi 31 janvier à 18h00  
Échenay, salle des fêtes  
*Inscription recommandée\**

### • Visite de terrain et atelier

Samedi 26 février à 14h00  
Bure, salle Bellevue  
*Inscription obligatoire\*\**

### • Réunion publique de clôture

Vendredi 11 mars à 18h00  
Bure, salle Bellevue  
*Inscription recommandée\**

En fonction des conditions sanitaires, les modalités d'organisation de ces réunions sont susceptibles d'évoluer.

\* Pour une meilleure information sur d'éventuels changements, l'inscription est recommandée pour les réunions publiques. Autrement, vous pouvez vérifier si les rencontres publiques sont confirmées sur la page internet dédiée.

\*\* L'inscription est obligatoire pour la visite-atelier. Rendez-vous sur la page internet dédiée <https://haute-marne.fr/fr/deviation-rd-60-960/>

## SUITES

À l'issue de la concertation préalable, dans un délai d'un mois, les garants rédigeront un bilan prenant en compte l'ensemble des contributions, avis et questions. Ils transmettront ce bilan au Département de la Haute-Marne qui le publiera sans délai sur son site internet (articles L. 121-16-1 et R. 121-23 du code de l'environnement). Le bilan sera également publié sur le site de la CNDP.

Le Département de la Haute-Marne disposera ensuite de deux mois pour publier sur son site internet, en réponse au bilan des garants, les enseignements motivés qu'il tire de la concertation préalable et leurs conséquences pour le projet (articles L. 121-16 et R. 121-24 du code de l'environnement).